

2^{ème} année de Master - Mention « Droit pénal et sciences criminelles »
Parcours « Droit pénal comparé »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2028

Version du 20/03/2023

Premier semestre		Volume horaire de l'année (h) :		ECTS :		205,00 ou 210,00	
		175,00 ou h 180,00			30		
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE fondamentale - Droit pénal							
UE 1.1 : Grands systèmes de droit pénal		35,00		60	6	Ecrit	5h
UE complémentaires - Droit pénal							
UE obligatoires à choix - 2 UE à choisir parmi :							
UE 1.2.1 : Droit pénal général		20,00		40	4	Ecrit	5h
UE 1.2.2 : Procédure pénale approfondie		20,00		40	4	Ecrit	3h
UE 1.2.3 : Droit international pénal		20,00		40	4	Ecrit	3h
UE Droit comparé							
UE 1.3.1 : Théorie(s) et méthodologie(s) de la comparaison		15,00					
UE 1.3.2 : Droits et libertés fondamentaux comparés		20,00					
UE 1.3.3 : Procès, procédure, litiges dans une perspective comparative (ou droits étrangers)		20,00					
UE 1.3.4 : Grand oral pour les trois matières de droit comparé				60	6		
UE 1.3.5 : Rapport sur les trois matières de droit comparé			40		4		
UE Langues							
UE obligatoire à choix - 1 matière à choisir parmi :							
UE 1.4.1 Anglais		15,00	20		2		
UE 1.4.2 Espagnol		15,00	20		2		
UE 1.4.3 Allemand		15,00	20		2		
UE Choix d'options							
UE obligatoires à choix - 2 matières à choisir parmi :							
UE 1.5.1 : Protection internationale des droits de l'Homme		15,00		20	2	Oral ou écrit	1h si écrit /15 min si oral
UE 1.5.2 : Infractions transnationales		15,00		20	2	Oral ou écrit	1h si écrit /15 min si oral
UE 1.5.3 : Droit pénal général (si non choisi en UE complémentaire - Droit pénal)		20,00		20	2	Oral ou écrit	1h si écrit /15 min si oral
UE facultatives*							
UE 1.6.1 : Informatique documentaire		6,00	10		1		
UE 1.6.2 : Stage			10		1		
UE formation continue*							
UE 1.7.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.7.2 Méthodologie	10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points	

Deuxième semestre MOBILITE		Volume horaire du semestre :		ECTS :		30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires							
UE 2.1 Séminaire "Clinique du droit"	30,00		50		5	Rapport écrit	
UE 2.2 Projet pédagogique sur l'étude des décisions étrangères			50		5	Oral	
Grand oral de spécialité				50	5	Oral	1h
UE obligatoires à choix							
1 UE parmi les 2 suivantes :							
UE 2.2.1 Mémoire de recherche en mobilité internationale ou dans un contexte internationalisé				150	15	Ecrit et soutenance	
UE 2.2.2 Rapport de stage en mobilité internationale ou dans un contexte internationalisé				150	15	Ecrit et soutenance	
Compétences facultatives*							
Stage facultatif				10,00	1	Rapport de stage	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points	

* Les notes et les résultats de l'UE formation continue et les UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ni du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.